



Deschaillons-sur-St-Laurent

Fortierville

Lemieux

Manseau

Parisville

Ste-Cécile-de-Lévrard

Ste-Françoise

Ste-Marie-de-Blandford

Ste-Sophie-de-Lévrard

St-Pierre-les-Becquets

St-Sylvestre

Ville de Bécancour

PAR COURRIEL

Bécancour, le 11 septembre 2024,

À l'attention des directions générales des municipalités

Objet : Avis public et certificat de publication – modification SADR

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un (1) exemplaire de l'avis public concernant la tenue d'une assemblée de consultation prévue le 9 octobre 2024 à 19h.

Vous voudrez bien afficher deux (2) exemplaires de cet avis et nous retourner le certificat de publication dûment complété.

Veuillez agréer, madame, monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur général et greffier-trésorier

Daniel Béliveau

p.j. (3)



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE BÉCANCOUR (Règlement 289 de la MRC et ses amendements)

Prenez avis que la MRC de Bécancour tiendra une assemblée publique le 9 octobre 2024 à 19h00, à la salle du conseil des maires de la MRC, située au 3689-1, boulevard Bécancour (secteur Gentilly), Bécancour, concernant le projet de règlement no.420 mentionné ci-dessous.

Projet de règlement no.420 modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour afin d'actualiser la gestion de l'urbanisation à l'échelle du territoire de la ville de Bécancour.

Ce projet de règlement est le résultat d'un grand chantier visant à réaliser une analyse fine de la gestion de l'urbanisation sur le territoire de la ville afin d'assurer une planification et un développement cohérent des six secteurs qui la composent. Ce projet de règlement a pour objectif, notamment, d'agrandir certains périmètres urbains sans empiètement sur la zone agricole, d'autoriser les industries légères dans une partie de l'affectation industrielle lourde, de revoir la gestion de l'urbanisation à l'échelle de la ville, d'intégrer des seuils de densité minimale à l'intérieur de ces périmètres en conformité avec les orientations gouvernementales en aménagement du territoire.

Ce projet de règlement, ainsi que le document indiquant la nature des modifications que la municipalité concernée devra apporter à sa réglementation d'urbanisme sont disponibles, pour consultation, sur demande. Pour toute information sur le projet de règlement, vous pouvez communiquer avec madame Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement à la MRC de Bécancour, au numéro de téléphone 819-298-2070 ou par courriel au j.dumont@mrcbecancour.qc.ca.

Le comité d'aménagement de la MRC de Bécancour entendra, lors de cette assemblée publique du 9 octobre 2024, toute personne ou tout organisme intéressé à lui faire part de commentaires ou à déposer un mémoire concernant ce projet de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC.

Donné à Bécancour, ce 11^e jour du mois de septembre 2024.

Daniel Béliveau
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Municipalité régionale de comté de Bécancour

OBJET DE L'AVIS

Consultation publique le 9 octobre 2024 à 19h00, à la salle du conseil des maires de la MRC au sujet du projet de règlement no.420 modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour afin d'actualiser la gestion de l'urbanisation à l'échelle du territoire de la ville de Bécancour.

JE, soussigné, Daniel Béliveau, greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Bécancour certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le *Code municipal* de la Province de Québec entre 7h00 et 19h00, le 11^e jour du mois de septembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois de septembre 2024.



Daniel Béliveau
Greffier-trésorier
MRC de Bécancour